

Annonce libérale sur le plafonnement des GES en 2030 :

## **C'est trop peu trop tard pour l'urgence climatique**

**Ottawa, le 5 novembre 2024** – Le chef du Bloc Québécois, Yves-François Blanchet, a réagi en point de presse aujourd'hui à l'annonce du gouvernement Trudeau concernant un projet de règlement sur le plafonnement des émissions de gaz à effet de serre (GES). Bien que favorable à une politique de plafonnement des émissions du secteur pétrolier et gazier, le Bloc juge cette annonce largement insuffisante, arrivant trop tard et offrant de nombreux échappatoires et passe-droits à l'industrie pétrolière.

« Depuis l'élection de 2021, les libéraux nous font miroiter un resserrement des règles pour la polluante et richissime industrie pétrolière et gazière. Ils ont finalement attendu en fin de mandat pour arriver avec un projet de règlement tardif et truffé de failles, le tout susceptible d'être facilement réduit à néant par un gouvernement conservateur. Les libéraux ne semblent pas le comprendre, mais c'est dès maintenant que l'urgence climatique se joue : attendre 2030 est irresponsable », avise Yves-François Blanchet.

« Le gouvernement Trudeau autorise une fois de plus les compagnies pétrolières et gazières à acheter leur droit de polluer, tout en poursuivant l'augmentation substantielle de la production de gaz et de pétrole au Canada. Pour ajouter à l'odieux de la chose, on nous sert l'argument bidon de la technologie de séquestration de carbone, dont l'efficacité demeure chimérique et dont le déploiement sera financé par les taxes et impôts des Québécois. Comme dans tous ses projets environnementaux, le gouvernement canadien va complètement à l'encontre d'un virage énergétique efficace qui suppose la réduction graduelle du recours au pétrole pour tendre vers l'énergie propre », signale le chef du Bloc Québécois.

« Plutôt qu'un fragile règlement assemblant des normes insuffisamment contraignantes, le gouvernement aurait dû faire preuve de courage en y allant avec une loi assurant un plafonnement efficace et qui ne pourra être affaiblie par une autre loi votée par le Parlement. On mesure ici toute la divergence de vision entre le Canada, un pays pétrolier accroché au passé, et le Québec, qui est tourné vers l'avenir et qui a la capacité d'être un modèle de création de richesse par la transition écologique et énergétique. Les Québécois auront toujours le choix de créer le pays qui leur convient », conclut Yves-François Blanchet.

– 30 –

Source :  
Joanie Riopel  
Attachée de presse  
Bloc Québécois  
613 402-3538